

**Séance :** 11 décembre 2025  
**Numéro :** 17  
**Objet :** Convention Openlg

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION  
NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET  
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le onze décembre,

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 1<sup>er</sup> décembre 2025, se sont réunis à la salle de réunion du SMICA, 10 rue du Faubourg Lo Barri, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de membres en exercice 26.  
11 membres présents, 6 membres représentés, 9 membres absents.

**Membres présents :** Michel ARTUS, Bernadette BELIERES-AZEMAR, André BORIES, Florence CAYLA, Anne-Marie CONSTANS, Marielle FERAL, Colette FEYBESSE, Philippe GALTIER, Jean-Louis GRIMAL, Paul MARTY, Jean-François VIDAL.

**Membres représentés :** Roland AYGALENO, Jean-Louis BESSIERES, Jean-Louis CALVET, Christine PRESNE, Jean-Michel REYNES, Anne-Claire SOLIER.

**Membres absents :** Valérie ABADIE-ROQUES, Anne CALMELS, Sébastien DAVID, Gérard DESCOTTE, Pierre GRIMAL, Jean-Pierre MASBOU, Yannick RECOULES, Thierry SERIN, Eric TRANNOIS.

Madame Florence CAYLA est nommée secrétaire.

*Vu la convention public-public n°4000135PCRS signée avec l'IGN,*

*Vu la délibération 20210923\_10 portant approbation du principe de PCRS image en Aveyron,*

*Vu la délibération 20220623\_5bis autorisant le Président du SMICA à devenir porteur de projet des collectivités aveyronnaises et à signer la convention avec l'IGN et les autres contributeurs aveyronnais,*

*Vu la délibération 20241212\_8 autorisant le Président à signer l'avenant de la convention portant sur le PCRS avec l'IGN visant à transférer le rôle de chef de file sur ce projet de PCRS de l'IGN au SMICA*

Le SMICA est, depuis 2021, l'Autorité Publique Locale Compétente (APLC) porteur du projet PCRS dans le département de l'Aveyron. Dans le cadre du financement de ce dernier, il a déposé une demande auprès de la Région Occitanie pour l'obtention de fonds FEDER. Si ce projet est coporté avec l'IGN, le SMICA est le chef de file du projet auprès de la Région.

Aujourd'hui, le PCRS est achevé, les dernières prises de vues datent de l'été 2023.

Afin d'être exploitable, le PCRS doit être maintenu à jour.

Afin de mesurer le modèle économique et technique de cette mise à jour, une **expérimentation est proposée avec OpenIG, Aveyron Innovation et le SMICA** sur un périmètre (comportant 6 zones) et pour un coût réduit (4 980 euros TTC).

Monsieur le Président soulève un point d'attention : le SMICA et Aveyron Innovation sont propriétaires de la donnée qu'ils financent. Ils mettent à disposition la donnée auprès d'OpenIG, de manière encadrée.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical réuni ce jour :

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention portant sur l'expérimentation de mise à jour du PCRS avec OpenIG et Aveyron Innovation

**MANDATE** Monsieur le Président pour négocier les aspects financiers et signer les pièces afférentes.

**Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.**

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de 2 mois à compter de son affichage ou de sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télerécourse citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le Président du S.M.I.C.A

*Acte dématérialisé*

**Jean-Louis GRIMAL**

Accusé de réception en préfecture  
012-251200861-20251211-20251211\_17-DE  
Reçu le 22/12/2025